

Département des Côtes d'Armor
GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION
SEANCE DU MARDI 25 JUIN 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi 25 juin à 18 h 00, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 par renvoi de l'article L. 5211-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT) s'est assemblé, dûment convoqué, salle polyvalente à Plourivo le Conseil d'Agglomération de Guingamp-Paimpol Agglomération sous la présidence de M. Vincent LE MEAUX

Etaient présents les conseillers d'agglomération suivants

ALLARD Ronan (suppléant) ; AUBRY Gwénaëlle (suppléante) ; BEGUIN Jean-Claude ; BILLAUX Béatrice ; BOÉTÉ Cécile ; BOUCHER Gaëlle ; BOULANGER Servane ; BOUTIER Yvon (suppléant) ; BURLOT Gilbert ; CADUDAL Véronique ; CALLONNEC Claude ; CHAPPÉ Fanny ; CHEVALIER Hervé ; CLEC'H Vincent ; CONNAN Guy ; DOYEN Virginie ; DUMAIL Michel ; ECHEVEST Yannick ; GIUNTINI Jean-Pierre ; GOUAULT Jacky ; GOUDALLIER Benoît ; GRAEBER Sophie ; GUILLOU Claudine ; GUILLOU Rémy ; HERVÉ Gildas ; JOBIC Cyril ; KERAMBRUN-LE TALLEC Agathe ; LE BARS Yannick ; LE BIANIC Yvon ; LE BRIS Chantal (suppléante) ; LE CALVEZ Michel ; LE DU Pascal (suppléant) ; LE FLOC'H Patrick ; LE FOLL Marie-Françoise ; LE GAOUYAT Samuel ; LE GOFF Yannick ; LE GOFF Philippe ; LE LAY Tugdual ; LE MARREC François ; LE MEAUX Vincent ; LE MEUR Daniel (suppléant) ; LE MEUR Frédéric ; LE MOIGNE Yvon ; LE SAOUT Aurélie ; LE VAILLANT Gilbert ; LINTANF Joseph ; LOZAC'H Claude ; MOURET Patricia ; NAUDIN Christian ; PAGNY Gilles ; PARISCOAT Dominique ; PRIGENT Christian ; PRIGENT Marie-Yannick ; PUIILLANDRE Elisabeth ; RASLE-ROCHE Morgan ; RIOU Philippe ; ROLLAND Paul ; SALLIOU Pierre ; THOMAS David (suppléant) ; VIBERT Richard.

Conseillers d'agglomération - pouvoirs

CONNAN Josette à LE GAOUYAT Samuel ; GAREL Pierre-Marie à CONNAN Guy ; KERHERVÉ Guy à GOUDALLIER Benoît ; LE BLEVENNEC Gilbert à GUILLOU Claudine ; LE COTTON Anne à ECHEVEST Yannick ; LE GALL Annie à PRIGENT Marie-Yannick ; LE HOUEROU Annie à LE GOFF Philippe ; LE JANNE Claudie à LE MARREC François ; MOZER Florence à ROLLAND Paul ; PIRIOU Claude à GUILLOU Rémy ; PONTIS Florence à SALLIOU Pierre ; PRIGENT Jean-Yvon à LE FOLL Marie-Françoise ; TALOC Bruno à BURLOT Gilbert ; ZIEGLER Evelyne à LE GOFF Philippe.

Conseillers d'agglomération absents et excusés

BERNARD Joseph ; BOUILLENNEC Rachel ; BREZELLEC Marcel ; CHARLES Olivier ; DUPONT Frédéric ; INDERBITZIN Laure-Line ; LARVOR Yannick ; LE CREFF Jacques ; LE FLOC'H Éric ; LE LAY Alexandra ; LEYOUR Pascal ; QUENET Michel ; SCOLAN Marie-Thérèse ; VAROQUIER Lydie.

Nombre de conseillers en exercice : 88 Titulaires - 43 suppléants

Présents	60
Procurations	14
Votants	74
Absents	14

DEL2024-06-159

DEMANDE DE SUBVENTION « BIEN VIVRE PARTOUT EN BRETAGNE 2023-2025 » POUR LE PROJET DE LA MISE EN PLACE D'UNE MAISON DE L'HABITAT ET DE LA RÉNOVATION

L'Agglomération souhaite créer une Maison de l'Habitat et intégrer le réseau breton Rénov'Habitat Bretagne dès 2024. L'objectif est de proposer un lieu d'accueil des habitants et professionnels de l'habitat et de la rénovation pour massifier l'amélioration énergétique du parc de logements sur les 57 communes du territoire.

L'Agglomération souhaite ainsi apporter du conseil, de l'accompagnement individualisé, et des financements à tous les ménages qui engageront des travaux d'amélioration énergétique. Seront également accompagnés, l'adaptation des logements à l'âge ou au handicap ainsi que ceux de sortie d'habitat indigne et traitement de la précarité énergétique et les professionnels de la filière immobilière et de construction.

Pour cela, l'Agglomération a lancé une étude de préfiguration pour la mise en place d'une Maison de l'Habitat pour déterminer un lieu et des conditions d'information-conseil-accompagnement à différents niveaux, et de permettre aux habitants éloignés du numérique de bénéficier d'un accompagnement de qualité en présentiel.

Considérant le projet de territoire actualisé de Guingamp-Paimpol Agglomération, fixant dans son ambition 2 « être redistributif - « Mettre en partage un service adapté aux habitants », un objectif d'« Accompagner l'habitant dans un nouveau rapport au logement » ;

Considérant que le projet a été sélectionné par la région Bretagne au titre du dispositif « Bien Vivre Partout en Bretagne 2023-2025 » et qu'il s'agit désormais de déposer une demande de subvention.

Considérant le plan prévisionnel de financement de cette étude :

Coût du projet dépenses (en € HT)		Recettes (en € HT)		
Type de dépenses	Montant HT	Financier	Montant HT	Taux
Etude Pré-Figuration Projet Maison de l'Habitat	37 396 €	Région - BVPB	18 698 €	50 %
		Autofinancement	18 698 €	50 %
TOTAL Dépenses :	37 396€	TOTAL Recettes :	37 396 €	100 %

Entendu l'exposé de Monsieur le Président, après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil d'Agglomération :

- Valide le projet et le plan de financement de l'étude de préfiguration pour la mise en place d'une Maison de l'habitat et de la rénovation ;
- Demande à bénéficier des aides au titre de Bien Vivre Partout en Bretagne du Conseil Régional de Bretagne 2023-2025 pour un montant de 18 698 € sur une dépense totale de 37 396 € et tout autre financement éligible ;

- Autorise le Président ou son représentant à signer tout acte nécessaire à la réalisation de cette affaire, y compris à produire un nouveau plan de financement, Guingamp-Paimpol Agglomération s'engageant à assurer l'autofinancement restant après déduction de l'ensemble des contributions, dans le respect des règles d'attribution des fonds sollicités.

Fait et délibéré, les lieu, jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Le Président,
Vincent LE MEAUX



Le Secrétaire de séance,
Hervé CHEVALIER

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Hervé CHEVALIER", is written over the printed name.